



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 12 avril 2021

L'ouverture sécurisée des terrasses de restaurants offre des avantages

Les terrasses de restaurants doivent pouvoir ouvrir selon des exigences strictes: dans une lettre à l'attention du Conseil fédéral, l'Union des villes suisses demande que cette question soit examinée. Une ouverture des terrasses présenterait des avantages pour les villes, sans pour autant mettre en péril les succès obtenus dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Les journées ensoleillées du printemps et la hausse des températures poussent les gens à sortir et à se rendre dans les villes. La population se retrouve dans les lieux publics pour des rencontres conviviales dans les parcs, sur les bancs ou à côté des lieux de restauration à emporter. Dans ce contexte, l'Union des villes suisses estime qu'il est approprié et justifié de permettre également l'ouverture des terrasses extérieures des restaurants – bien entendu sous des conditions strictes et avec des concepts de protection efficaces.

Pour l'Union des villes suisses, l'ouverture des terrasses de restaurants présente plusieurs avantages:

- Grâce à la mise en place de **concepts de protection** efficaces et rigoureux dont les restaurants sont déjà dotés depuis les premières phases de la pandémie, la lutte contre la pandémie ne serait pas compromise. Les exigences imposées aux restaurants garantissent une consommation ordonnée et de bonnes possibilités de contrôle. La population se réunit de toute façon de plus en plus souvent à l'extérieur à mesure que le temps se réchauffe.
- Cette ouverture instaurerait un climat de soutien pour la population après avoir été contrainte à se restreindre pendant plus d'un an. L'**humeur** de plus en plus morose s'améliorerait.
- Les exploitants et exploitantes d'entreprises de restauration, qui doivent supporter un nombre particulièrement élevé de restrictions pendant la pandémie, se verraient offrir une certaine **perspective**. En particulier dans les villes où les loyers sont élevés, de nombreuses entreprises de restauration se trouvent dans une situation financière précaire.
- Les **déchets sauvages** provenant de l'offre de restauration à emporter pourraient être au moins partiellement réduits. C'est devenu une nuisance croissante dans les villes.

Compte tenu de ces avantages, l'Union des villes suisses a demandé au Conseil fédéral d'envisager l'ouverture de terrasses de restaurants dans la mesure où la situation épidémiologique le permet.

Informations supplémentaires:

Kurt Fluri, Conseiller nationale, maire de Soleure, président de l'UVS, 079 415 58 88.

Informations de fond sur l'Union des villes suisses

L'Union des villes suisses représente les intérêts et préoccupations des villes, des agglomérations et des communes urbaines. Elle constitue ainsi la voix de la Suisse urbaine, dans laquelle vivent environ les trois quarts de la population suisse et où sont générés 84 % de l'activité économique de notre pays.